

# **Projet de loi anti-terroriste : la liberté de l'information ne doit pas faire les frais d'une politique sécuritaire, rappelle Reporters sans frontières**

<br>

Le projet de loi “renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure”, qui fera entrer dans le droit commun des mesures propres à l'état d'urgence, sera examiné par la commission des lois de l'Assemblée nationale à partir du mardi 12 septembre. Face à des considérations sécuritaires qui semblent primer sur toute autre préoccupation, au risque notamment de porter atteinte à la liberté de l'information, Reporters sans frontières (RSF) appelle les membres de la commission des lois à préserver la possibilité pour les journalistes de continuer à exercer leur activité et à protéger le secret de leurs sources. L'organisation a transmis à cette fin à la Commission ses préconisations, vendredi 8 septembre 2017. Voir les développements sur le site de RSF